

Association Culturelle Saint Clair

EXERCICE 2021

RAPPORT MORAL

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Notre équipe est heureuse de vous accueillir pour vous présenter le bilan de l'année 2021 et les perspectives 2022, à l'occasion de la 7^{ème} **Assemblée Générale** de l'Association Culturelle Saint Clair. Je tiens à vous remercier pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

L'épidémie nous contraint à adopter des mesures sanitaires que nous vous remercions de bien vouloir respecter pour le bien de tous : distanciation sociale, port du masque, gel hydroalcoolique...

Les missions de l'association

Créée le 12 mars 2015, l'ACSC poursuit ses activités en corrélation avec les missions définies dans ses statuts (modifiées lors de l'AG de Mars 2016), à savoir :

- . **l'organisation et l'encadrement de la manifestation artistique « *Artistes en Mai* »,**
- . **la promotion, en milieu rural, de l'Art dans toutes ses disciplines.**

Nous poursuivons notre chemin avec force et obstination, dynamisme et clairvoyance.

Objectifs

A l'image des manifestations qui se veulent des moments de **rencontre, de partage et de convivialité, tout en privilégiant l'authenticité**, c'est ENSEMBLE, animés par la même passion, que nous contribuons à cette œuvre majeure : **celle de mettre la Culture, les Arts, à la portée de tous, en milieu rural.**

Animer, créer et développer du lien social est l'essence même de notre association. Dans le contexte anxiogène de l'épidémie, nous nous sommes efforcées de continuer à garder ce fil, tout en s'adaptant.

Notre souhait est d'offrir aux villageois **des manifestations variées, de qualité, à budget resserré.** Ces manifestations se veulent **tout public car elles présentent un caractère familial et transgénérationnel.**

Par l'ambition qui est la nôtre, cette offre se veut compléter le **maillage culturel et artistique du Vexin** et plus largement celle du département. Nous souhaitons proposer des manifestations singulières pour compléter l'offre du territoire.

Le retentissement de ces manifestations dépassant les frontières de notre village, elles permettent aussi de **faire connaître la commune de Frémenville** et de dynamiser le village.

Activités et manifestations

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu organiser les activités et manifestations prévues, quitte à les différer dans le temps et à en adapter les modalités.

Nous en avons revu le planning puisque d'emblée nous avons différé la manifestation phare « *Artistes en Mai* » au mois de septembre.

Les autres propositions se sont articulées autour de cette période en respectant le rythme de 3 manifestations annuelles.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons pu constater que le public a répondu présent à chacune de nos propositions assurant leur succès.

Même si les idées fourmillent, nous ne pouvons guère augmenter le nombre de manifestations car elles demandent un travail important d'anticipation et de préparation, notamment pour « *Artistes en Mai* », qui demande un investissement sur l'année.

Le bilan des activités effectuées en 2021 vous sera présenté dans **le rapport d'activités**, à savoir :

- **les balades du petit patrimoine** organisées dès que cela a été possible, au-delà du fameux 1km/1heure.
- **la balade contée**, associée à la fête de la musique : une première.
- **la 10^{ème} édition d'Artistes en Mai..... en septembre.**
- **la sortie dans un théâtre parisien** : une première aussi.

La réussite des manifestations, les retours positifs des Frémillons et des adhérents sont des **éléments de motivation** nous permettant de poursuivre nos actions dans le droit fil de nos propositions.

Au niveau financier

Afin de faire fonctionner l'association, il faut parler aussi « **ressources** ».

La recette principale est les adhésions. Y sont soumis les marcheurs, les artistes et toutes les personnes qui souhaitent soutenir l'association.

Conformément aux votes de la dernière A. Gale le tarif de l'adhésion de 2015 est resté inchangé en 2021. Cependant, le CA souhaite augmenter son tarif en 2022.

Les 100 adhésions de 2021, la recherche de projets accessibles, la subvention municipale ainsi qu'une gestion efficace nous permettent d'**assurer le rapport dépenses/recettes avec un solde excédentaire.**

Le compte d'exercice 2021 et le budget prévisionnel 2022 vous seront présentés par la trésorière.

Orientations 2022

Les propositions de manifestations s'articulent autour d'« *Artistes en Mai* », manifestation phare du village, à la base de la création de l'ACSC.

Nous tâchons d'innover chaque année pour éviter un effet de lassitude et compléter l'offre territoriale.

Nous vous ferons part de nos projets pour 2022.

Conclusion

Voici en substance, l'essentiel des éléments que nous allons détailler au cours de cette soirée.

Nous présenterons et soumettrons à vos votes : le rapport moral, le rapport d'activités, le tarif de la cotisation, les orientations 2022 et le rapport financier puis nous procéderons à l'élection des membres au CA.

Nous enregistrons une démission, le terme du mandat de 2 administratrices, et 1 nouvelle candidature se présentera à vos suffrages.

Les objectifs généraux de l'ACSC sont atteints et nous poursuivons nos efforts en ce sens pour développer l'offre et la qualité des manifestations tout comme nous nous attachons à maintenir la qualité relationnelle avec les adhérents et les partenaires.

Tous les indicateurs prouvent la bonne santé de l'association et nous invitent à poursuivre notre engagement sur la voie que nous avons tracée.

Remerciements :

Mais avant de vous présenter ces différents éléments, qu'il me soit permis de **remercier à titre personnel et comme présidente de l'ACSC, les membres du conseil d'administration** qui consacrent de leur temps personnel à la préparation et la réalisation des projets énoncés.

Une mention particulière à notre **webmaster** qui assure la mise à jour régulière du site de l'ACSC et assure la maintenance de nos outils informatique.

Je pense aussi **aux animateurs** qui participent généreusement à la réussite des événements proposés.

J'y associe tous **les bénévoles** qui viennent compléter notre équipe et répondent toujours présents lorsque nous sollicitons leur aide et leur intervention le moment venu : logistique, tenue des stands, reportage photos....

Je remercie **la municipalité** pour son soutien financier et sa collaboration pour la logistique, notamment le maire adjoint, responsable des travaux.

Je n'oublie pas **les enfants et les enseignants de l'école** de Frémainville qui se sont inscrits dans les différents projets proposés par l'ACSC.

Mais bien sûr, l'association ne pourrait fonctionner sans le **soutien de ses adhérents qui nous accordent leur confiance** et se rallient à notre volonté de dynamiser le village.

Au nom de l'équipe de l'ACSC, j'adresse mes chaleureux remerciements et toute ma reconnaissance à tous ceux : adhérents, bénévoles, partenaires qui nous témoignent leur confiance et leur solidarité.

Sachez que votre engagement est infiniment précieux.

L'assemblée générale

Comme les textes le soulignent, pour la présentation de l'exercice 2021, seuls les adhérents de 2021 ont une voix délibérative ; les adhérents de 2022, des années précédentes ou non adhérents n'ont qu'une voix consultative.

La présidente
Y. Guiloineau